

## Postface

Voici une publication qui vient à son heure.

Tout d'abord parce qu'elle reprend un certain nombre de conclusions des travaux récents de la Commission anti-corruption de la Chambre de Commerce Internationale tout en leur donnant un caractère résolument pratique et opérationnel. Deux chapitres de l'ouvrage *Fighting Corruption, International Corporate Integrity Handbook*<sup>1</sup> sont effectivement consacrés à la question difficile des sollicitations indues : *Preventing Extorsion* et *Overcoming Corruption on Customs*.

Le mérite de ce guide pratique du CIAN est de montrer que résister aux sollicitations indues n'est possible qu'à trois conditions. En premier lieu, il est impératif que l'entreprise soit équipée d'une politique effective de prévention de la corruption et que celle-ci soit clairement affichée, pour ne pas dire revendiquée. Deuxièmement, la résistance aux sollicitations indues doit faire l'objet d'une réelle réflexion stratégique de la part de l'entreprise, notamment sur les moyens humains et financiers à engager. Enfin, la résistance aux sollicitations indues dans les domaines fiscaux et douaniers ne peut être une action solitaire et doit s'enraciner dans une démarche aussi collective que possible, avec d'autres entreprises, avec les autorités locales et les représentants des bailleurs de fonds.

Cette publication vient également à point nommé en raison de la crise financière qui a secoué l'économie mondiale. Une grande firme d'audit nous révèle que deux sociétés sur cinq n'ont pas renforcé leurs efforts anti-fraude pendant les derniers exercices<sup>2</sup> et que 42% des personnes se disent prêtes à avoir recours à l'une ou l'autre pratique non-éthique afin de sortir leur entreprise d'un mauvais pas.

<sup>1</sup> Coordonné par Fritz Heimann et François Vincke – ICC Publications, 2008

<sup>2</sup> Ernst & Young, European Fraud Survey 2009 : *Is integrity a casualty of the downturn?*



La crise aurait-elle sonné le glas de la moralisation des affaires ? Nous pouvons certes considérer que ces réactions sont pour partie dominées par une peur irrationnelle du lendemain, ou par un désir irrésistible de revenir aux démons du passé, ou encore par un goût immodéré pour la facilité ou le laisser aller. Elles nous interpellent néanmoins quant à notre capacité à garder le cap de l'intégrité face à la tempête économique.

Car après tout, nos entreprises sont toujours à un moment où à un autre confrontées à une crise, que ce soit dans leur secteur ou dans certains pays. La crise ne saurait être un alibi à un recul des engagements éthiques de l'entreprise. Le grand avantage du présent ouvrage est qu'il nous explique que les sollicitations indues ne sont pas une fatalité et que l'on peut, avec efficacité, leur opposer volonté et détermination.

La pratique montre que les entreprises et leurs dirigeants responsables savent qu'au-delà de la tempête, aussi forte soit-elle, les valeurs d'intégrité, de probité et de transparence leur assurent un avenir à long terme, garantissant leur réputation auprès du public et des consommateurs. C'est ce message que le lecteur attentif retiendra avec le plus grand bénéfice de cette excellente publication.

**François Vincke,**

Avocat au barreau de Bruxelles,  
Président de la Commission anti-corruption  
de la Chambre de Commerce Internationale (ICC)